

Le Vilhain

Magazine 2019



JANVIER
FEVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN

JUILLET
AOUT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

www.le-vilhain.fr

N°6 JANVIER 2019



Sommaire

- *L'édito*
 - *Élus & commissions*
 - *Budget communal 2018*
 - *Aménagement, modernisation*
 - *L'école*
 - *Visite estivale*
 - *Comité des fêtes*
 - *Club des retraités*
 - *Carnet photos*
 - *Club, Association*
 - *Marché des producteurs, 4ème édition*
 - *Marché de Noël*
 - *Le Sivom*
 - *Le Sictom*
 - *Anim Tronçais, accueil de loisir, Pépit*
 - *Tronçais forêt d'exception, chemins de randonnée*
 - *Salle Socioculturelle*
 - *En bref*
 - *Informations pratiques*
-

Édito



Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité. Mais au-delà d'une actualité purement locale, il se doit de vous apporter des renseignements pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien.

Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site « le-villain.fr » vous permet d'accéder à toutes les informations relatives à la commune, et notamment les comptes-rendus des séances des conseils municipaux. Il vous offre également la possibilité de nous faire part de vos remarques, suggestions...

Après plusieurs années de ce mandat, un certain nombre de dossiers sont finalisés ou en cours, d'autres sur les rails d'années en années, d'autres en phase préparatoire :

Finalisés : Accessibilité de la Mairie pour les personnes à mobilité réduite. Restauration du secrétariat de mairie, du bureau du maire et de la salle de conseil. L'achat d'une estrade pour la salle socio culturelle.

Toujours en cours : Le « Numérue » avance. La dénomination des rues et la numérotation sont validées par le cadastre. Les plaques sont achetées. Les courriers d'information ont été adressés aux habitants pour leur indiquer leur nouvelle adresse. Cette année, la pose des plaques sera effectuée.

Des démarches sont en cours pour l'acquisition d'un défibrillateur et la mise en place d'une borne WIFI pour le village, au niveau de l'Agence Postale Communale et de la bibliothèque. D'année en année, le programme voirie et curage des fossés revient.

En phase préparatoire : la rénovation du logement de l'ancien bureau de Poste.

Mes sincères remerciements :

- Aux présidents d'associations et les bénévoles qui assurent des animations tout au long de l'année et maintiennent du lien social.
- Comité des Fêtes répond toujours présent avec la Fête de Pentecôte, les dîners dansants, le loto de l'ascension, la randonnée pédestre de l'automne.
- Club des retraités planifie ses rencontres tous les quinze jours, fête les anniversaires et a organisé son 1er marché de Noël qui fut un succès.
- Club de Yoga vous détend tous les mardis. Un cours très fréquenté qui reçoit de plus en plus d'adepte.
- A l'ensemble des personnes volontaires qui contribuent au bon fonctionnement de notre commune tout au long de l'année et également lors du Marché de Producteurs, belle réussite puisqu'il a accueilli 450 visiteurs.
- Aux adjoints et élus qui, par leurs précieux conseils, ont à cœur de servir leurs concitoyens et de faire évoluer leur cadre de vie.
- La pépinière Boudet, un travail remarquable, la valorisation, l'embellissement de notre village se poursuit et pour cela je la félicite.
- Que les nouveaux habitants qui ont fait le choix de construire un projet de vie sur la commune trouvent les réponses adaptées à leurs aspirations !

J'adresse mes sincères condoléances à toutes les familles qui ont perdu un être cher, et exprime ma sympathie et mon soutien à toutes celles et ceux qui connaissent la souffrance physique et morale.

Au nom des élus, du personnel communal, je vous souhaite à tous, espoir, courage, réussite et santé pour l'année qui commence.

Le Maire,
Bernard SOULIER

L'équipe municipale

- * **Le Maire : Bernard Soulier**
- * **1er adjoint : Catherine Sadde**
- * **2ème adjoint : Monique Triboulet**

Les conseillers :

- ✓ Sylvie Blanchard
- ✓ Christian Braud
- ✓ David Mathiaud
- ✓ Stéphanie Pardoux
- ✓ Emmanuel Rivière
- ✓ Christophe Rué
- ✓ Sandrine Vermeersch



Les commissions

Communauté de communes du Pays de Tronçais :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SDE 03 : Monique TRIBOULET, BRAUD Christian

SIVOM nord, rive droite du Cher :

Emmanuel RIVIÈRE, David MATHIAUD,
Bernard SOULIER, Catherine SADDE

SIESS Cérilly : Monique TRIBOULET, Stéphanie PARDOUX

SICTOM Cérilly : David MATHIAUD, Catherine SADDE
Christian BRAUD, Monique TRIBOULET

Office de Tourisme, Sentiers pédestres :

Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

CNAS : Monique TRIBOULET

Prévention routière : Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Centre social de Meaulne : Stéphanie PARDOUX, Christian BRAUD

Association du Pays de Tronçais : Sandrine VERMEERSCH, Monique TRIBOULET

Les commissions

Appel d'Offres :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE,
Sylvie BLANCHARD, Monique TRIBOULET,
Sandrine VERMEERSCH, David MATHIAUD

Voirie :

Bernard SOULIER, Emmanuel RIVIÈRE,
David MATHIAUD

École :

Sandrine VERMEERSCH, Stéphanie PARDOUX

Aide à la Personne :

Christian BRAUD, Bernard SOULIER

CCAS :

Catherine SADDE, Monique TRIBOULET,
Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Fleurissement , Décoration Noël :

Catherine SADDE, Monique TRIBOULET,
Sylvie BLANCHARD, Christian BRAUD

Numerue :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE ,
Christophe RUÉ, David MATHIAUD

Bulletin d'information, site Internet :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE, Christophe RUÉ, Sandrine VERMEERSCH

Commission travaux :

Bernard SOULIER, Catherine SADDE,
Monique TRIBOULET, Sylvie BLANCHARD

Budget 2018

INVESTISSEMENTS

RECETTES

Dotations	66 753,73 €
Subventions	43 066,92 €
Emprunts	1 085,00 €
Immobilisations Incorporelles	719,20 €
Virement de section fonctionnement	43 336,18 €
Produits de cessions d'immobilisations	10,00 €
TOTAL	154 971,03 €

DÉPENSES

Emprunts	16 414,23
Immobilisations corporelles	10 119,20
Immobilisations en cours	80 000,00
Déficit investissement reporté	48 437,60
TOTAL	154971,03 €

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Atténuations des charges	
Produits des services	27 656,25 €
Impôt et taxes	131 288,00 €
Dotations et subventions	51 254,53 €
Autres produits de gestion	28 000,00 €
Produits exceptionnels	821,20 €
Excédent de fonctionnement reporté	49 642,84 €
TOTAL	288662,82 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	103 454,02 €
Charges de personnel	61 066,00 €
Atténuations de produits	55 316,00 €
Autres charges de gestion courante	23 008,00 €
Charges financières	2 152,62 €
Charges exceptionnelles	30,00 €
Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €
Dépenses imprévues	300,00 €
Virement à section investissement	43 336,18 €
TOTAL	288662,82 €

Aménagements, modernisation de la commune

Travaux achevés :



Agir sur l'accessibilité c'est au-delà de répondre aux obligations réglementaires, faire progresser la qualité de vie de l'ensemble des personnes. Permettre « l'accès à tous » passe par des moyens techniques et humains. Toute personne à mobilité réduite doit pouvoir se déplacer librement et participer pleinement à la vie collective. C'est en ce sens que les travaux de la mairie se sont achevés comme prévu en 2018.

L'équipe municipale en a profité pour rénover les locaux de la mairie dont les derniers travaux dataient de 1982, juste avant les élections municipales de 1983 aux

termes desquelles Monsieur GOZARD a été nommé maire.

- Le changement des portes et des fenêtres va permettre une économie conséquente de chauffage.
- Le coût global des travaux s'est élevé à 48.120,19 €
- La subvention reçue du Conseil Départemental est de 10.404 €
- La subvention reçue de la Préfecture de 15.154 €
- Le Reste à charge pour la commune est de 22.561 €

- Le parking de la rue Ferby est achevé.
- Les travaux de voirie se sont poursuivis avec l'entretien des fossés et nids de poule du chemin des Thibaudats, ainsi que l'empierrement et les fossés du chemin des Seux.
- Le Conseil Départemental a souhaité refaire les ralentisseurs aux entrées de la commune. Cependant, les rampants et marquages au sol, ainsi que les panneaux de limitation de vitesse 30km sont à la charge de la commune.

Les ralentisseurs garantissent une limite de vitesse dans le bourg, qui accroissent la sécurité des habitants, notamment celle des piétons.

- Reprise des rives de toit de la grange de la rue Ferby et la reprise des rives de toit de la Cure (potentiellement dangereuses)



Travaux en cours :

- Rénovation de l'ancienne poste en logement locatif (5 pièces avec jardin).
- Busage aux Forges

L'école maternelle



Pandi, panda, petit ourson de...

Le Vilhain. Cette année 10 élèves fréquentent l'école maternelle. Tout au long de l'année, ils vont être sensibilisés à l'environnement et découvrir les continents. A cette occasion, ils se sont déguisés en un petit animal emblématique d'Asie pour leur spectacle et clôturer ainsi l'exploration du continent asiatique. Prochain embarquement pour les Pôles.

Dans le bulletin municipal de l'année dernière, était jointe une note d'information concernant le problème des effectifs de notre école. En effet, dans notre Regroupement Pédagogique Intercommunal, une quinzaine de familles pourraient scolariser leurs enfants dans nos écoles, ce qui permettrait d'avoir un effectif suffisant pour assurer la pérennité à notre regroupement. Malheureusement, cet appel a été vain.

Donc, il faudrait envisager d'autres solutions. L'une d'elles serait peut être de proposer un système d'éducation différent : la pédagogie MONTESSORI. Cela pourrait attirer de nouvelles familles.

M. LARAIZE, maire du BRETHON, s'est investi dans cette démarche depuis plus d'un an et a obtenu de précieux renseignements auprès d'écoles utilisant cette méthode.

Il a d'ailleurs organisé, courant novembre, une réunion d'information ouverte non seulement aux parents d'élèves, mais également à tout public. Trop peu de personnes se sont senties concernées....

De plus, un rendez-vous a été demandé depuis plusieurs mois à l'inspecteur de l'Education Nationale pour discuter de ce projet et envisager, pourquoi pas, d'être une « classe expérimentale » dans l'Allier. A ce jour, aucune réponse n'a été reçue.

Enfin, une visite dans une école du Sud-Ouest pourrait être envisagée pour rencontrer les enseignantes MONTESSORI, de manière à voir sur place comment se déroule l'apprentissage de cette méthode.

Toute cette réflexion sur un éventuel changement ne peut aboutir qu'avec l'assentiment des parents d'élèves et des enseignantes.

Que faut-il penser de ce projet ?

Faut-il continuer dans ce sens ou, au contraire, ne rien faire et rester sur notre système actuel ?

Le but, bien entendu, étant de tout faire pour conserver nos écoles.

Visite de la sous-préfète de l'Allier



Depuis son arrivée, Madame Marie Thérèse DELAUNAY, nouvelle sous-préfète de l'arrondissement de Montluçon, s'emploie à mieux connaître la circonscription où elle a été nommée.

Le 4 août 2018, accueillie par le premier magistrat, ses adjointes et des conseillers municipaux, notre village lui a souhaité la bienvenue.

Le Maire, Bernard SOULIER, a présenté sa commune. Il a dressé le portrait géographique et démographique, l'activité économique et festive.

Il a parlé du patrimoine, des travaux en cours et terminés. Il a soulevé le problème des écoles et du numérique avant d'organiser une visite de terrain.

Son excursion l'a tout d'abord conduit vers un ouvrage d'art surplombant un ruisseau dont la rénovation s'est achevée fin d'année dernière. Un petit tour dans la forêt de Soulongis qu'elle a trouvée agréable, elle a souhaité bénéficier du point de vue le plus haut qui permet d'apercevoir la chaîne des Puys. Ensuite elle fait la connaissance de la curiosité de la commune, Le Menhir.

Elle s'est rendue à la bibliothèque exceptionnellement ouverte et s'est intéressée à son fonctionnement. Une petite marche à pied et M. le Maire a emmené son hôte chez le menuisier occupé à la fabrication d'une porte double battants. Très attentive au travail, elle a posé des questions et s'est intéressée à ce métier du bois.

L'après-midi caniculaire s'est terminée par une boisson rafraîchissante proposée par M. le Maire, servie à la salle socioculturelle que Mme DELAUNAY a décrite comme spacieuse et bien équipée.

Comité des fêtes



Présidente : BLANCHARD Sylvie : 04 70 07 26 17

Le comité des fêtes poursuit son but qui est d'animer la commune au travers de diverses manifestations

Sans le bénévolat de la vingtaine de membres qui compose le comité, rien de pourrait avoir lieu. Merci

Voici les dates à retenir en 2019 :

- mars : diner-dansant (soirée moules-frites)
- mai : loto-rifles
- 8 juin : diner-dansant (soirée escargots)
- 9 juin : brocante
- 10 juin : foire aux moutons
- 14 juillet : méchoui
- 1 septembre : randonnée (avec repas sur réservation)
- En novembre : diner-dansant (soirée de la mer)

Avant chaque manifestation, un article paraît dans le journal LA MONTAGNE et des flyers sont distribués. Des affiches sont visibles à l'agence postale et à la mairie.

Les places étant limitées dans la salle socio-culturelle, il est nécessaire de réserver le plus tôt possible (tel : 04.70.07.21.45).

Excellente année à tous, à bientôt.

La Présidente

Club des retraités du Vilhain



. Présidente : Mme Eliane PARDOUX

tél : 04 43 01 44 70

. Trésorière : Mme Marie-Claire CABOCHE

tél : 04 70 07 21 68

. Secrétaire : M. Jean JEMINET

Tél : 04 70 67 52 49

Nous nous réunissons tous les 15 jours, le mercredi.

Ces réunions sont conviviales, on peut y jouer à la belote ainsi qu'à divers jeux de société, on se réunit autour d'une petite collation. Tous les trimestres, nous fêtons les anniversaires.

Nous sommes adhérents à la Fédération « Les Aînés Ruraux de l'Allier ». La section départementale organise des fêtes, des tournois de belote, de loto et de pétanque ainsi que des voyages.

Nous accueillons les retraités ainsi que toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles personnes. Plus nous serons nombreux, plus il sera possible d'organiser d'autres activités (pétanques, randonnées...) ou sorties. Nous souhaiterions développer des activités nouvelles dans notre commune. Nous sommes intéressés par toutes propositions.

Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

En images



En images



Club de yoga

Les cours de Hatha Yoga ont repris au Vilhain pour la saison 2018 - 2019 avec le groupe de l'année dernière et de nouveaux élèves qui nous ont rejoints. Nous remercions Monsieur le Maire et la municipalité de mettre à notre disposition une salle agréable et chauffée.

Chantal LELONG et Marjatta MERCUROL



Association de petit gibier Aumance et Courget

La gestion récompensée

L'association continue son travail de terrain. Le bilan des comptages nocturnes de fin d'hiver démontre bien que l'investissement sur le terrain se traduit par des résultats, en effets sur certains secteurs la population de lièvre a été multipliée par 2.

Le printemps 2018, nous a aussi permis de voir plusieurs couvées de faisandeaux et de perdreaux. Malgré le droit de tir des perdreaux, les chasseurs ont préféré s'abstenir de tout prélèvement, pour que l'espèce puisse continuer son évolution démographique.

Nous avons eu quelque soucis avec des chiens errants qui ont détruits des oiseaux en cours de réintroduction, l'association ne pourra plus tolérer le laxisme de certains propriétaires et demandera systématiquement le remboursement des dégâts.

2019 sera une nouvelle fois sous le signe des efforts de terrain, pour que revive la diversité des espèces et que la campagne retrouve tout son charme. CIVADE Jérôme : 06-17-98-65-03



Marché des producteurs 2018



Le 4^{ème} marché des producteurs du 13 juillet au cœur du bourg a remporté encore cette année un vif succès avec un peu plus de 400 visiteurs. Voyage au cœur du terroir, cette manifestation, organisée par l'Office du Tourisme intercommunale de la vallée de cœur de France, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Allier et la Commune, a donné l'occasion de mettre en avant la grande diversité des produits.

Moment événementiel en soirée pour notre village, ce marché a valorisé pleinement la richesse de notre région, et a permis d'acheter les meilleurs produits « locaux » et de les déguster sur place, environ 350 plateaux ont été servis.

Le marché a réuni treize producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte garantissant la qualité de leurs produits. C'est une véritable vitrine de leur savoir-faire. Les consommateurs ont pu échanger directement avec les producteurs et goûter des produits qu'ils ne connaissaient pas forcément.

Un atelier maquillage réalisé par l'OTI Vallée du Cœur de France amusait les petits et les grands, et des promenades à poneys étaient organisées par les Écuries de Dreuille (Tortezais), pour divertir les enfants.

Marché de Noël



MARCHÉ DE NOËL 2018

Exceptionnellement, cette année, le marché de Noël a été organisé par le Club des Retraités et la Municipalité le 25 novembre dernier.

14 exposants étaient présents. Certains étaient des habitués qui venaient les années précédentes (vin blanc, chocolats, décoration de la table, produits cosmétiques bio, etc...), mais il y avait aussi des nouveautés (boudins et andouillettes, saucissons, terrines, dentelle, objets en bois, etc...).

De plus, les enfants de notre école maternelle avaient confectionné des sucres d'orge décorés en plâtre, chemin de table en bois, boules de Noël décorées. Les objets vendus ont permis d'alimenter la coopérative scolaire.

Merci à tous ceux qui sont venus.

SIVOM



Inf'EAU ...

Au fil de l'eau... !

A LA UNE... I

Une des préoccupations majeures du SIVOM de Nord Rive Droite du Cher est de **pérenniser la distribution d'une eau de qualité** dans des conditions optimales, en zone rurale, pour les générations futures, en prenant en compte la dégradation des conditions climatiques. Une étude diagnostique du réseau d'eau lancée en 2015 a permis de lister les actions à entreprendre pour y parvenir. **Ainsi en 2018, la mise en place de trois postes de chloration**



supplémentaires a été préconisée pour améliorer le niveau de protection de l'eau contre les bactéries (action de désinfection). Le réseau d'adduction en eau potable du SIVOM ne disposait que d'un seul dispositif à la station de Prévallon pour 440 km de conduites... !

Un des postes a été installé au réservoir de Le Vilhain qui dessert un très grand secteur de nos abonnés. Ce même réservoir avait bénéficié de la réfection de l'étanchéité de sa toiture fin 2017 et, fin 2018, une entreprise a été mandatée et assistée par le service technique du SIVOM pour remplacer ses canalisations plus que vétustes.



Le SIVOM a également pour autre mission de **préserv**er l'environnement en améliorant, développant les réseaux d'assainissement collectif et en contrôlant l'état du parc des assainissements individuels. C'est pourquoi fin 2017, il a fait procéder au **curage de la**

lagune située à la sortie du bourg de Le Vilhain et, par la même occasion, **empierrer les rives afin d'éviter la prolifération des ragondins** responsables de graves détériorations. Pour rappel, une lagune est un bassin contenant des bactéries qui ont la capacité et le temps de dégrader les polluants sans intervention extérieure, de façon naturelle et biologique. Les eaux usées de la commune, desservie par un réseau d'assainissement collectif, sont récupérées dans ce bassin avant d'être rejetées assainies dans le milieu naturel. Pour un rendement optimal, un curage, tous les dix à quinze ans, doit être effectué par une entreprise spécialisée avec, bien sûr, le concours technique et financier du SIVOM.

Pour finir, de septembre à fin octobre 2018, les habitants de Le Vilhain propriétaires d'un dispositif d'assainissement non collectif ont reçu **la visite du technicien du SPANC du SIVOM** (Service Public d'Assainissement Non Collectif), chargé de contrôler le parc des assainissements non collectifs de l'ensemble des communes, une fois tous les huit à dix ans, en plus, bien sûr, d'accompagner de conseils et d'informations les propriétaires tout au long de l'année. **Sur les 112 foyers** recensés pour le contrôle périodique de bon fonctionnement, à Le Vilhain, notre agent a pu en vérifier 83 (29 dispositifs restent à visiter, leurs propriétaires, le plus souvent en résidence secondaire, ayant reporté leurs rendez-vous). Il en ressort qu'un **avis favorable** a été attribué à 27% d'entre eux (contre 18% en 2010), un **avis réservé** à 71 % (2010 = 75 %) et un **avis défavorable** à 2% (2010 = 7%). Notons que les avis réservés peuvent s'appliquer à des installations non conformes sans risques sanitaires (pas d'obligation de travaux) ou avec risques sanitaires (d'où obligation de travaux dans un délai de 4 ans maximum). Le SIVOM remercie les Le Vilhainnois pour le bon accueil réservé au technicien du SPANC.

EN BREF ... I

Du nouveau au 1^{er} janvier 2020, adhésion de Meaulne-Vitray au service assainissement collectif et de Cérilly aux trois compétences : Eau, Assainissement collectif et SPANC !

Le site internet ne cesse d'évoluer et de proposer un soutien aux abonnés en documentation, information et même interaction : création d'un **simulateur de factures** mis en ligne en septembre 2018 ! Connectez-vous sur www.sivomvallon.fr pour retrouver chaque semaine en page d'accueil l'actualité du SIVOM au fil de l'eau ! Bonne lecture !



Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services de l'eau et l'assainissement 2017 (RPQS 2017) a été voté lors de l'Assemblée générale du Comité Syndical du 28 septembre 2018 (*consultable et téléchargeable sur le site internet du SIVOM*).



Nouveau !

... Des moutons ont été « recrutés » au SIVOM en tant qu'agents spécialisés du désherbage sur les sites ! ... une façon écologique et naturelle de gérer les nombreux espaces verts du SIVOM !



SICTOM

Le SICTOM toujours en difficulté !!!

Les habitants étant peu nombreux et dispersés sur un vaste territoire, le SICTOM doit supporter des frais fixes importants. De plus, il y a la perspective de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui est actuellement de 17€ la tonne et qui passera à 65€ la tonne en 2025.

Enfin, le centre d'enfouissement de MAILLET fermera en 2028 et les déchets seront transportés à proximité de SAINT ETIENNE, ce qui engendrera des frais de transports considérables.

Donc, la question se pose : est-ce que le SICTOM de Cérilly doit survivre ou faut-il se résoudre à rejoindre un SICTOM plus important ?

Une réunion entre le Président du SICTOM, les maires, les délégués du SICTOM et les délégués communautaires est prévue en février 2019 pour informer de cette situation difficile et essayer de trouver une solution.

Néanmoins, une bonne nouvelle : les déchetteries de Cérilly et d'Ainay-le-Château sont très fréquentées. La nouvelle benne pour le mobilier usagé remporte un véritable succès et elle doit être vidée tous les 15 jours.

Peut-être qu'il faut envisager l'implantation d'autres bennes pour le bricolage, le jardinage, etc... Pourquoi pas ?

En conclusion : continuons à trier nos déchets pour contribuer à la survie du SICTOM de Cérilly et surtout pour notre environnement.

Le non-respect du tri vous coûte très cher

Tout ce qui est déposé dans les colonnes de tri tel que verres, plastiques, canettes, boîtes de conserve, briques alimentaires, cartons sont revendus à des éco-organismes : **CE QUI APPORTE DE L'ARGENT AU SICTOM.**

Ce qui n'est pas déposé dans les colonnes de tri et qui pourrait l'être, mais qui se retrouve dans les ordures ménagères est enfoui moyennant un coût à la tonne et une pollution environnementale importante :

CE QUI COÛTE DE L'ARGENT AU SICTOM Plus nous trions, moins cela coûtera et pourra réduire les augmentations régulières de la redevance.

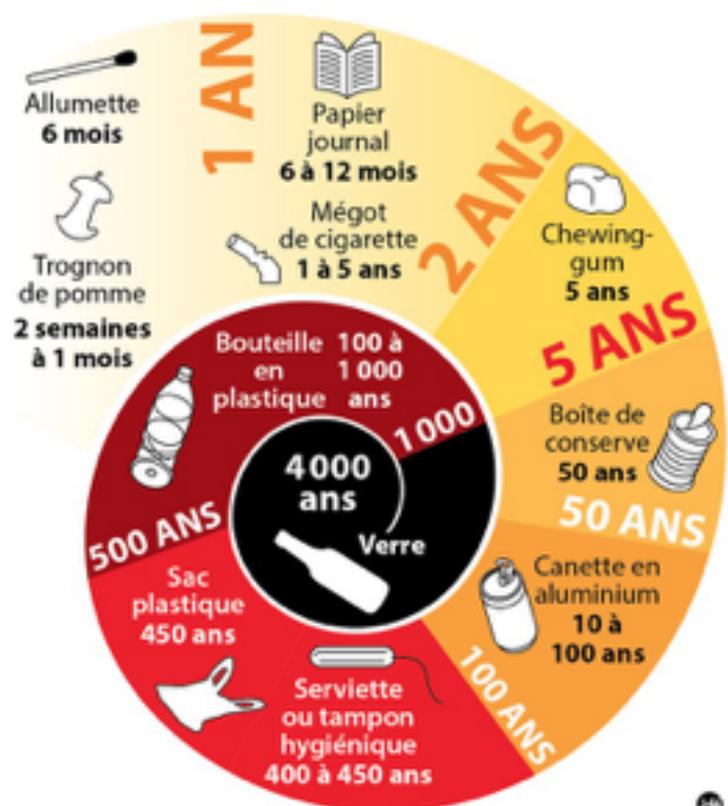
Soyons citoyens !!! TRIONS.

IMPORTANT :

La fréquence de collecte en campagne est passée de deux fois par mois à tous les 15 jours depuis le 1 janvier 2019.

Informations au 04 70 66 21 51

La durée de vie des déchets dans la nature



Communauté de communes

Inauguration de l'Accueil de Loisirs, Anim'Tronçais.

Mardi 4 septembre, dans les locaux de la Ferme de l'Étang à St Bonnet Tronçais, les élus de la Communauté de communes du Pays de Tronçais, l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs, le personnel communal, les artisans qui ont réalisé les travaux et tous les acteurs ayant participé à la création de cette structure ont inauguré l'accueil de Loisirs Anim'Tronçais.

Les locaux, entièrement réhabilités et restaurés, ont permis de découvrir des espaces agréables, pensés, aménagés et décorés pour les 50 enfants de 3 à 11 ans qui, dès le lendemain, ont investi les lieux et découvert le programme des activités élaborées par l'équipe d'animation.

L'Accueil de Loisirs, agréé par Jeunesse et Sports et la PMI, est ouvert tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires.

Il offre aux familles un mode d'accueil pour leurs enfants et participe au maintien d'une offre de loisirs de qualité sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Tronçais.

PEPIT, de vrais trésors à débusquer !



Découvrez autrement votre région, PÉPIT est une chasse au trésor qui se pratique en extérieur (basée sur le principe du géocaching) : près d'une vingtaine de "missions" à accomplir et des centaines de "pépites" à découvrir. Pour y participer, il suffit de disposer d'un smartphone et d'une bonne dose de curiosité...

Les trésors de PÉPIT renferment 6 personnages thématiques, qui se présentent sous la forme de badges à collectionner. Lorsque vous les trouverez, soyez discrets ! Prélevez un Zoom par personne et laissez un petit objet en échange, notez un mot dans le livre d'or et saisissez le "code carnet" qu'il contient pour valider la mission. Enfin, avant de partir, n'oubliez pas de remettre le trésor là où vous l'avez trouvé.

1. Choisissez une mission

En fonction de votre position géographique ou de critères tels que le niveau ou le monde de référence, sélectionnez la mission que vous souhaitez accomplir. Téléchargez les données de l'itinéraire avant de partir. Une fois au point de départ, cliquez sur « Démarrez ! »

2. Répondez aux énigmes

Rendez-vous aux différentes étapes de la mission. Lisez les instructions puis répondez aux questions en observant attentivement votre environnement.

3. Trouvez le trésor

Si vos réponses sont exactes, les coordonnées GPS du trésor se dévoilent ! Il s'agit d'une boîte renfermant le Zoom emblématique de la mission que vous venez d'accomplir...

L'application est actuellement opérationnelle pour les communes de l'Est de l'Allier. **En ce qui concerne les communes de du Pays de Tronçais, elle le sera dans le courant du printemps 2019.**

Application disponible sur l'App Store ou le Google Play Store pour la télécharger. Créez votre compte puis partez explorer votre cadre de vie. Vous découvrirez que le patrimoine regorge de surprenants trésors, que vous n'auriez peut-être jamais remarqués !



La forêt de Tronçais obtient le label national

Le programme « Forêt d'exception » associe l'ONF, la communauté de communes, les usagers de la forêt via les associations, les partenaires institutionnels (Etat, Département, etc.). Une convention de partenariat a été signée entre la communauté de communes et l'ONF le 1er juin 2011.

Depuis 2014, la communauté de communes a investi 318 623 € dans cette opération. L'objectif consistait à obtenir le label fin 2017, début 2018.

Tronçais a intégré le club très fermé des « forêts d'exception » (une quinzaine de forêts y seront admises sur le millier de forêts domaniales qui couvrent le pays).

Celui-ci permet d'améliorer l'image de Tronçais et faciliter la communication auprès du public et notamment les touristes.

L'objectif du programme vise à permettre à Tronçais d'offrir une qualité d'accueil du public digne de son rang.

Cela comprend :

- **l'accueil, l'information, l'orientation ;**
- **la découverte de la flore et de la faune ;**
- **l'animation.**

Retrouvez tous les détails de forêt d'exception, <http://www.paysdetronçais.fr/foret-dexception/#>

La com-com a signé une nouvelle charte partenariale, pour la période 2017/2020, avec l'ONF. Dans ce cadre, l'ONF va mettre en oeuvre plusieurs projets dont, par exemple, la signalisation des entrées de forêt. L'ONF prévoit d'investir 250 000 € dans ces aménagements dont une partie sera financée par des mécènes (100 000 €).

De son côté la communauté de communes va investir 500 000 € pour aménager le cheminement dans la futaie Colbert II, l'aménagement d'un parcours pédestre autour de l'étang de Pirot, la poursuite du renouvellement du mobilier d'accueil, et la création de cet observatoire de la faune sauvage.

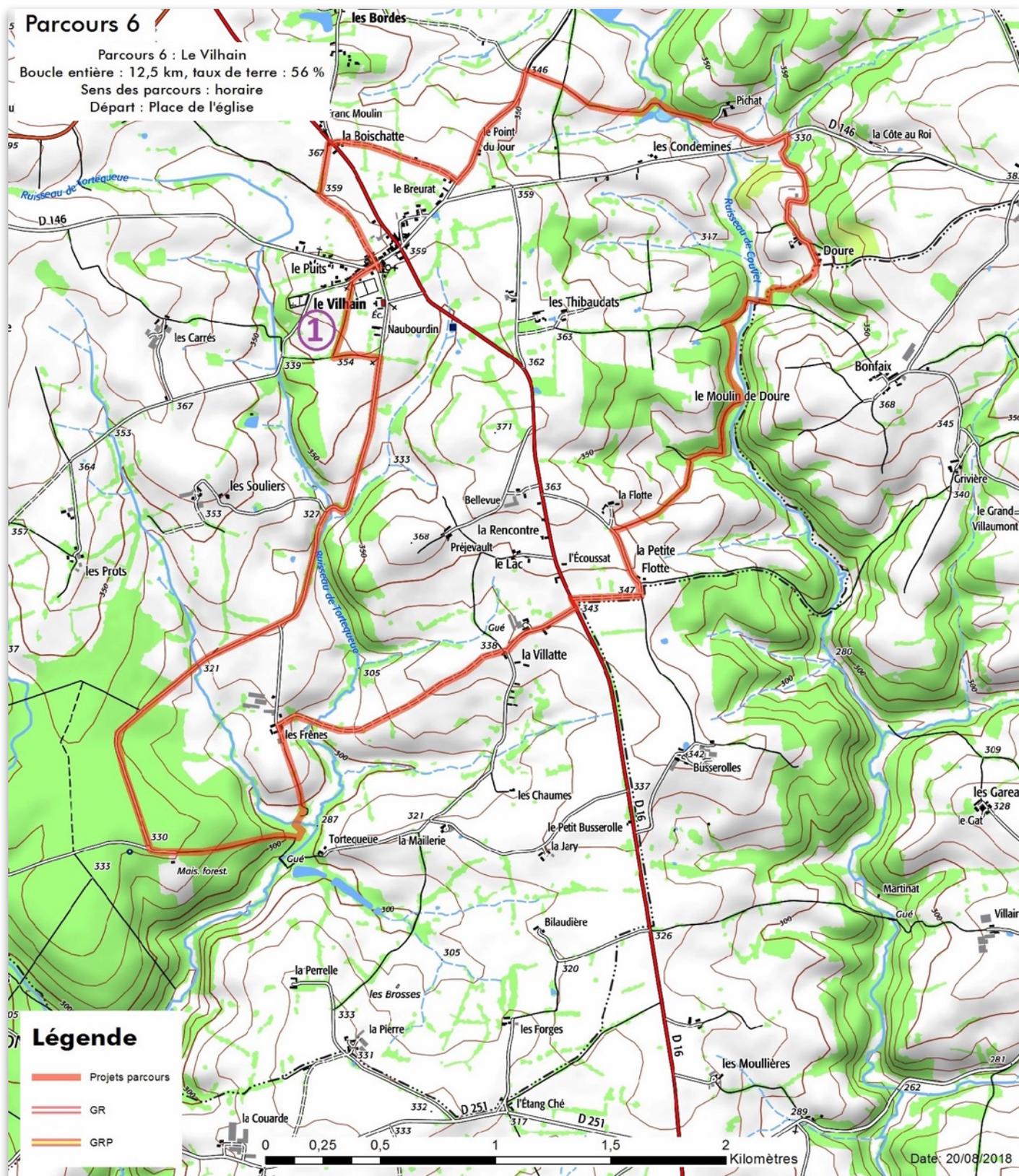


Cet observatoire situé, en plein cœur de la zone de quiétude, permet d'écouter le brame dans les meilleures conditions pour le public et les animaux.

L'objectif vise à perturber le moins possible le déroulement du brame. Des panneaux pédagogiques expliquent la relation entre forêt et cerf, sa biologie.

Travaux de voirie, la réfection de la chaussée du chemin de la Maillerie a été réalisée par la communauté de communes

Randonnée du moulin de Doure



Chemin de randonnée

Balisé, et entretenu par la communauté de communes, **l'ouverture de la randonnée du Moulin de Doure, est prévue en mai 2019.**

Un vrai plaisir pour découvrir la nature sur le territoire de notre commune.

Salle socio-culturelle

Cet espace est conçu pour recevoir 120 personnes assises au maximum.

La cuisine est équipée de :

- 1 fourneau
- 1 cellule de réchauffement (pas de cuisson)
- 2 tables inox,
- 1 échelle 8 étagères,
- 1 chambre froide
- 1 lave-vaisselle
- 1 four micro-onde
- 1 réfrigérateur congélateur

Vous avez dorénavant la possibilité de louer la vaisselle sur place

La salle dispose d'une estrade.



Conditions de location :

Vous pouvez obtenir l'ensemble des modalités de location ainsi que la disponibilité de la salle par téléphone à la mairie, au 04.70.07.54.53 ou par mail, mairie-le-vilhain@wanadoo.fr

Une pré-réservation est possible par mail, par le site Internet de la commune,

<http://www.le-vilhain.fr>, et doit être obligatoirement confirmée par téléphone dans les 48h à la mairie.

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Toutes les informations concernant la salle et ses modalités de location sont en mairie ou directement accessibles à l'adresse suivante :

<http://www.le-vilhain.fr/la-commune/salle-socio-culturelle/>

Informations en bref

Service boulangerie place de l'église :

Duboisset Nicolas, 03190 HÉRISSON
tél : 04 70 06 81 58
Du mardi au dimanche : 11h20 - 11h45
Sur commande.Tel. 04 70 06 81 58

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères se fait le vendredi. La fréquence de ramassage est réalisée une fois par semaine dans le bourg, et une fois tous les 15 jours en campagne.

Transport à la demande :

Pour toute information ou pour réserver :
Sur le service, avoir des informations sur un trajet ou pour réserver votre déplacement, appelez la centrale d'information et de réservation
La centrale d'information et de réservation est ouverte : du lundi au vendredi de 7h à 19h (jusqu'à 17h pour les réservations), le samedi de 7h à 13h (jusqu'à 12h pour les réservations).

Commémorations 2019

- 8 mai, place de l'église et messe à 11 h
- 11 novembre, place de l'église et messe à 11 h

Des bénévoles sont recherchés pour le nettoyage de l'église avant les messes. Merci de contacter la mairie pour plus de renseignements

L'Eglise est ouverte l'été le vendredi et samedi matin aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et ouverte lors des journées du patrimoine.

Maison communale du Brethon Services, produits locaux et lien social

Ouverte de 8 h à 12 h du lundi au samedi et le vendredi de 16 h à 18 h.

La ferme gourmande à Theneuille :

La structure compte producteurs et artisans qui se sont engagés pour le développement et la promotion de produits locaux fermiers, artisanat : viandes bovine et ovine, volailles, œufs, fromage, légumes, confitures, miel, escargots, vin bio, pâtes fraîches, savons, bijoux, sculptures, articles en bois.

Horaires d'ouverture - renseignements : 04 70 66 13 54

Informations pratiques

• Mairie

Dorénavant, l'accès au secrétariat se fait par la porte principale

Tel : 04 70 07 54 53

Mail : mairie-le-vilhain@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.le-vilhain.fr>, mis à jour régulièrement

• Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h

Mercredi : 10 à 12 h

Numéros à contacter en dehors des heures d'ouverture de la mairie

Bernard Soulier : 06 75 33 66 25

Catherine Sadde : 06 88 73 46 31

Monique Triboulet : 04 70 07 56 38

• **Bibliothèque du Vilhain** : vendredi de 10h à 11h30, samedi de 11h00 à 11h30

tel : 04 70 64 28 15

• **Salle socio-culturelle** : Renseignements dans ce magazine ou sur <http://www.le-vilhain.fr>

• Ecole communale (maternelle) : tel : 04 70 09 06 80

• Agence postale : tél. 04 70 02 00 52 ouverte du lundi au vendredi de 8h 15 à 10h 15

• Collège de Cérilly : tél. 04 70 67 50 95

• Pompier : 18

• SAMU, médecin de garde : 15

• Gendarmerie de Cérilly : tel : 04 70 67 51 76

• EDF : 0810 333 323

• Préfecture de l'Allier : 04 70 48 30 00

• Centre médico-social de Cérilly : tél. 04 70 34 16 10

• Déchetterie de Cérilly :

Horaires d'ouverture 14h - 17h20, Du mardi au samedi.

tél. 04 70 66 21 51

• Boulangerie : Duboisset Nicolas,

03190 HÉRISSON

tél. 04 70 06 81 58